Temps ordinaire – 25e Semaine: Mercredi

Texte de l'Évangile (*Lc* 9,1-6): Jésus, ayant assemblé les douze, leur donna force (...) et il les envoya prêcher le royaume de Dieu (...).

La succession des Apôtres. Le Collège apostolique

REDACTION evangeli.net (réalisé à partir de textes de Benoît XVI)
(Città del Vaticano, Saint-Sige)

Aujourd'hui, Jésus convoque les Douze, qui représentaient le Peuple futur de Dieu. Grâce à son fidèle témoignage et celui-là de ses successeurs (les évêques), la parole et la vie de Jésus sont devenus présentes d'une manière permanente entre nous, en formant la Tradition vivante de l'Église.

La succession dans la fonction épiscopale a donné une continuité au ministère des Apôtres. Aux Douze ils se sont associé, en premier lieu, Matthias (en substituant Judas Iscariote), et après, Paul, et tout de suite Barnabé, et plus tard les autres, jusqu'à la configuration définitive —chez la deuxième et troisième génération— du ministère de l'évêque. C'est pourquoi, la continuité apostolique s'exprime dans cette chaîne historique. Et dans cette "continuelle succession" du Collège apostolique se trouve la garantie de persévérance de la communauté ecclésial réunie "par" et "chez" le Christ.

—Cette continuité est non seulement une succession historique, mais elle doit être aussi comprise dans un sens spirituel: la succession apostolique dans le ministère est considérée comme lieu privilégié de l'action et de la transmission du Saint-Esprit.